

Article : Inauguration de l'Université de Strasbourg, du Larousse mensuel de novembre 1920.

Numéro d'inventaire : 1979.27445

Auteur(s) : Henri Froidevaux

Type de document : article

Date de création : 1920

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Simont (J.), "L'Illustration".

Description : Pages de dictionnaire.

Mesures : hauteur : 318 mm ; largeur : 235 mm

Notes : Pages 305 à 308 du numéro 165 du Larousse mensuel de novembre 1920.

Mots-clés : Inaugurations

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Strasbourg

Nom du département : Bas-Rhin

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

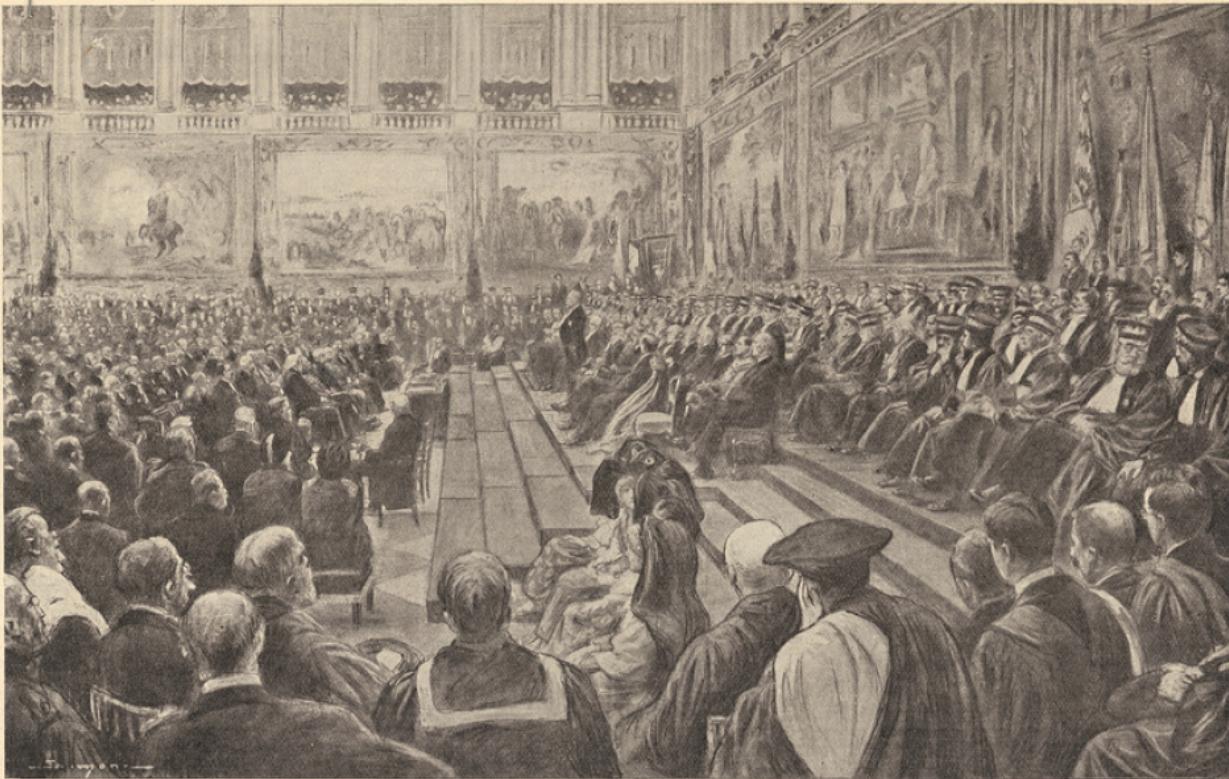
ill.

Lieux : Bas-Rhin, Strasbourg

165. Novembre 1920.

LAROUSSE MENSUEL

305



La réouverture solennelle de l'Université de Strasbourg, redevenue française, a eu lieu le 22 novembre 1919. Le président de la République française, Raymond Poincaré, prononce le discours d'inauguration en présence des professeurs des Facultés strasbourgeoises, des membres de l'Institut, des maréchaux de France et des délégués des grandes Universités de France et de l'étranger. (Dessin de J. Simont, *l'Illustration*.)

les sinn feiners les continuateurs de ces associations ou groupements qui, à maintes reprises, tentèrent de dresser l'Irlande contre l'Angleterre et de conquérir par la violence l'affranchissement de leur patrie.

Parmi les devanciers des sinn feiners, on peut citer d'abord les *Irlandais-Ums*. C'était je nom d'une vaste association qui se constitua en 1791, dans le but secret de secouer le joug de l'Angleterre et de transformer l'Irlande en république indépendante. Malgré le nombre de ses adhérents (plus de 500.000 en 1797), cette association ne put cependant réaliser son dessein : la grande insurrection qu'elle déclina en 1798 n'eut d'autre effet que de renforcer la mainmise de l'Angleterre sur l'Irlande, qui, par l'acte d'Union (1801), fut réduite au rang de province conquise.

Il faut attendre jusqu'en 1843 pour voir réapparaître sur la scène politique d'Irlande les partisans de solutions extrêmes, avec les dissidents du parti de la *Jeune-Irlande*, fondé vers 1830 par O'Connell. Tandis que, dans les revendications, O'Connell entendait rester dans les formes légales, certains de ses anciens partisans, désapprouvant cette attitude, fondèrent avec Smith O'Brien le parti de la *force matérielle*. Au lendemain de la mort du grand agitateur, ils fomentèrent une insurrection qui échoua complètement et aboutit à la condamnation de Smith O'Brien et de ses comparses (juillet 1848).

Quinze ans plus tard, apparaissent les *fenians*, qui sont les ancêtres directs des sinn feiners. Il faut remarquer cependant que le fenianisme, tel qu'il se manifesta en 1865, avait une ampleur bien plus considérable que le sinn feinisme, du moins à ses débuts. L'organisation feniane, que dirigeait en Irlande James Stephens, prolongeait encore ses ramifications en Amérique, où elle avait pour chef John O'Mahony. Elle disposait de ressources financières importantes et d'un contingent d'hommes qui, pour les seuls districts de Dublin et de Cork, atteignait presque le chiffre de 40.000. Pourtant, les fenians échouèrent dans la lutte ouverte qu'ils soutinrent contre l'Angleterre de la fin de 1865 à la fin de 1867 ; ils finirent par se restreindre à l'action individuelle et à la propagande par le fait. Ainsi, ce qui avait été un moment un grand parti national s'affranchit en poussière d'anarchie.

L'évolution du sinn feinisme est toute différente. Issu du mouvement provoqué, en 1893, par la *Ligue gaélique*, pour sauvegarder les traditions linguistiques, littéraires et historiques de l'Irlande, le sinn feinisme ne prit réellement tournure politique qu'à la fin de 1905, lorsque fut institué à Dublin un *Conseil*

national, qui, du reste, ne réussit guère. Mais l'impulsion était donnée : peu à peu le sinn feinisme organisa sa doctrine et son action : d'abord hostile aux théories socialistes et aux méthodes révolutionnaires des fenians, il fit siennes les unes et les autres. L'agitation créée en Irlande par la question du Home Rule (1913) favorisa le développement de la propagande sinn feiniste. La guerre ne l'interrompit point. Alors que les autres partis avaient conclu dès 1914 une trêve tacite et que, sans distinction d'opinions ni de cultes, les Irlandais, nationalistes ou orangistes, collaboraient loyalement à l'effort militaire britannique, les sinn feiners seuls ne désarmèrent pas. On se rappelle comment ils prirent l'oreille aux suggestions de l'Allemagne et tentèrent de provoquer en Irlande un soulèvement (1916).

Depuis la paix, le mouvement sinn feiniste a pris une recrudescence d'activité. Profitant des embarras de la Grande-Bretagne, s'appuyant sur le principe, proclamé par l'Entente, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les sinn feiners sont entrés en révolte ouverte et ont transformé l'Irlande en un véritable champ de bataille. En même temps, ils ont complété leur organisation politique en constituant une République irlandaise, qui a son président, de Valera, son Parlement, son armée et jusqu'à ses tribunaux. Ainsi le chétif parti de naguère englobe aujourd'hui presque toute l'Irlande et a assez de force pour battre en brèche la puissance anglaise, qui semble perdre chaque jour du terrain. — J. DARGUIN.

Strasbourg (INAUGURATION DE L'UNIVERSITÉ). Le samedi 22 novembre 1919, a eu lieu à Strasbourg une cérémonie qui, déjà importante par elle-même, a pris plus d'importance encore de par les discours qui y furent prononcés comme de par l'assistance qui les entendit : le président de la République a inauguré l'Université, redevenue française, de Strasbourg. (V. p. 25.)

Franchement, l'Université de Strasbourg l'avait déjà été, et pendant la majeure partie de son histoire ; elle l'avait été depuis l'époque où Strasbourg, précédemment ville libre impériale, était devenue « ville libre royale », jusqu'au moment de la prise de Strasbourg par les Allemands, le 28 septembre 1870. Elle ne fait donc aujourd'hui, en réalité, que reprendre le cours normal de son existence, comme l'Alsace tout entière le fait actuellement, depuis la signature du traité de Versailles du 28 juin 1919. On s'en rendra parfaitement compte en embrassant d'un rapide coup d'œil toute l'histoire de l'Université de Strasbourg, depuis ses plus lointaines origines jusqu'à notre époque.

I. Les origines. Veut-on remonter à ses tout premiers débuts, on doit se reporter à la première moitié du XVI^e siècle, à des temps tout voisins de celui où Jean Calvin faisait paraître sa fameuse *Institution de la Doctrine chrétienne* (1536). Alors, l'humanisme florissait en Alsace, et bon nombre de travailleurs de mérite y préparaient ou y publiaient de sérieux ouvrages d'érudition et d'histoire ; alors, l'illustre érudit Jean Sturm reçut la mission d'organiser à Strasbourg, l'année même où y arrivait Calvin (1538), une école latine ou gymnasium. Environ trente ans plus tard (1566), l'empereur Maximilien II accorda à cette école, devenue très vite célèbre, les priviléges d'une Académie. Près d'un demi-siècle s'écoule encore et, parmi les faveurs par l'octroyé desquelles Ferdinand II, le descendant et le successeur de Maximilien II, achète la neutralité de Strasbourg en 1621, au début de la guerre de Trente ans, on doit compter la transformation de cette Académie en Université de plein exercice. Désormais, l'Université de Strasbourg jouit du pouvoir de faire des licenciés et des docteurs, et elle en usa. Mais, même après la signature des traités de Westphalie, les étudiants n'affluèrent pas autour de ses chaires titulaires, d'ailleurs peu nombreuses (une vingtaine en tout pour les quatre Facultés de théologie, de philosophie, de droit et de médecine), et c'était encore une petite Université que celle de Strasbourg, au moment où la vieille ville libre alsacienne passa sous la domination des rois de France (30 septembre 1681).

II. L'Université française de l'ancien régime. Louvois avait promis, au nom de son maître, de respecter les priviléges de la cité et de lui laisser son autonomie. Louis XIV tint scrupuleusement ces engagements, garantit le maintien de l'Université et ne modifia en rien son organisation. Il se contenta de souhaiter voir désormais des régionaux, et non plus des maîtres venus de toutes les parties de l'Allemagne, et parfois même des Pays-Bas, en occuper les chaires, et ce désir fut exaucé. Seuls, donc, des Alsaciens, sinon exclusivement des Strasbourgeois, enseignèrent dès lors à l'Université de Strasbourg, aux cours de laquelle se rendirent, non plus (comme naguère) des étudiants venus des parties septentrionales de l'Allemagne, mais des Alsaciens, des Lorrains, des Francs-Comtois et, un peu plus tard, des Français de l'intérieur du royaume, des Hollandais et même des Suédois et des Russes. De ces maîtres, plusieurs furent de grands érudits, très estimés à leur époque, et dont le souvenir demeure toujours vivant : l'helléniste Jean Schweigaeuser, et Jean-Daniel Schöpplin, qui demeura pendant un demi-siècle une des illustra-

306

tions de l'Université, et l'archéologue Jérémie-Jacques Oberlin, et les juristes et historiens Christophe-Guillaume Koch et Jean-Michel Lorenz. A côté de ces philologues, de ces historiens, de ces juristes, il convient de nommer quelques savants : le chimiste Rimbault Spielmann, le botaniste Jean Hermann, les médecins Jean-Frédéric Lobstein et Thomas Lauth.

Ces maîtres alsaciens, dont il serait facile d'allonger la liste, eurent tous, quelle que fut la discipline de leur choix, bien des qualités communes : la probité scientifique, la conscience professionnelle, l'amour de la recherche désintéressée, le souci du travail bien fait. Ils en eurent une autre encore, qu'il convient de mettre en pleine lumière ; comme l'a fait remarquer le président R. Poincaré dans son magistral discours du 22 novembre, ils furent par surcroit « d'excellents

quelque manière, dès la fin du XVIII^e siècle, avec son école d'accouchement, son musée d'histoire naturelle, son cabinet de physique, son jardin botanique, son observatoire et sa bibliothèque, déjà une des mieux pourvues de l'Europe. Mais cette conception, qui triomphé aujourd'hui, ne fut nullement celle des fondateurs de l'Université napoléonienne.

III. *L'enseignement supérieur français à Strasbourg au XIX^e siècle.* La loi consulaire de l'an X l'avait déjà écartée ; les décrets de 1808, consécutifs à la loi promulguée deux ans plus tôt, l'écartent peut-être plus complètement encore. La loi de 1806 décide qu'il sera formé un corps « chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publique dans tout l'empire » ; elle crée, par conséquent, le monopole de l'enseignement. A la libre initiative, à la souplesse des cadres, à la variété des disciplines, les décrets

et Eugène Koerberlé, et combien d'autres, ont enseigné à l'Université de Strasbourg, c'est prouver de manière péremptoire la valeur de son corps professoral... Des maîtres comme Fustel de Coulanges, qui y écrit *la Cité antique*, y enseignaient encore au moment où la guerre franco-allemande de 1870-1871 arracha Strasbourg à la France.

IV. *L'Université allemande de Strasbourg (1872-1918).* À cette époque, dix années seulement séparaient Strasbourg du second centenaire de son entrée dans la communauté française. Avec cette ignorance du caractère alsacien qu'ils n'ont cessé de montrer pendant tout le temps qu'ils dominèrent en Alsace, les vainqueurs prétendirent annuler d'un trait de plume tout le passé français, auquel les Alsaciens demeuraient irréfragablement attachés. Aussi, quand l'empereur Guillaume I^r signa la charte de constitution de l'Université allemande de Strasbourg, puis lorsque, le 1^{er} mai 1872, il inaugura solennellement celle-ci, affirma-t-il reprendre et faire fructifier l'héritage de Maximilien II et de Ferdinand II. Mais, ni dans le nouvel empire allemand, ni en Alsace, les circonstances n'étaient alors favorables à l'essor de l'Université nouvelle ; ternes furent donc ses débuts et (si l'on peut dire) végétative son existence.

Mais ce n'était pas ainsi que les dirigeants de la politique allemande voulaient l'Université de Strasbourg ; ils entendaient en faire, à la frontière de la France, une fondation puissante, un instrument de germanisation et de propagande allemande, beaucoup plus qu'un centre de diffusion de la science sereine et impartiale. Dès que les circonstances le leur permirent, ils entreprirent de réaliser leur dessein. De là l'édification d'un palais collégial, d'une véritable cité médicale et d'un vaste quartier universitaire, avec salles de cours, bibliothèques, séminaires, instituts de toutes sortes ; de là, dès l'année 1877, l'attribution du patronage de l'Université à l'empereur Guillaume I^r ; de là, encore, celle de la nomination des professeurs au Kaiser ou au statthalter ; de là l'exclusion des vrais Alsaciens, si méritants soient-ils, des chaires de l'Université de Strasbourg.

On sait comment les Strasbourgeois y ont répondu : en sifflant d'abord, le 1^{er} mai 1872, les nouveaux professeurs allemands et les étudiants teutons accourus de toutes les parties du Deutsches Reich pour l'inauguration de l'Université ; puis en faisant le vide aux cours publics institués pour eux par les conquérants. C'était, suivant un joli mot du président Poincaré, « dans la grande ville française, un îlot où ne fréquentait guère la population alsacienne » que cette Université, bâtie cependant presque exclusivement aux frais des contribuables alsaciens et lorrains. Quant aux jeunes gens, après avoir hésité à s'inscrire comme étudiants aux cours de l'Université, force leur fut bien de les suivre ; mais de quelle manière ils surent y garder leur individualité propre et demeurer fidèles à la tradition alsacienne et française ! « Les liens de camaraderie noués légèrement au collège, au lieu de les resserrer, l'Université les dissolvait rapidement, a écrit l'un d'entre eux. Allemands et Alsaciens s'évitaien, les rapports se bornaient à être strictement officiels ; il n'y avait plus de cordialité ni de confiance mutuelles ; un profond malaise se répercutait sur toute la jeunesse universitaire de bonne souche, dont l'instinct se refusait à s'accroître aux accoutumances tudesques des autres ». Comment eût-il pu en être autrement ? Les étudiants alsaciens faisaient fête aux conférenciers venus de France à Strasbourg ; ils élevaient aux morts de 1870 le monument de Wissembourg ; ils avaient leur association particulière, le « Cercle des étudiants alsaciens-lorrains », et leur banquet annuel, leur *Wurzelbankett* au menu strasbourgeois, que termina bientôt le célèbre « monôme de la protestation ». Chacun sait ce qu'était ce monôme silencieux et digne, qui avait lieu deux fois par an : le dernier samedi d'octobre pour les anciens étudiants, en février pour les étudiants actuels, autour de la statue de Kléber : une véritable « revue nocturne » passée par le grand général, immobile sur son socle de granit, de toute la jeunesse universitaire, présente ou... plus mûre, qui défilait chapeau bas, sans un mot, à minuit, devant le monument. Ce monôme, à lui seul, suffisait à dresser une vraie barrière morale entre les étudiants alsaciens et... les autres.

Ainsi, l'Université allemande de Strasbourg n'a pas rempli son but, et l'étudiant alsacien a vraiment été, sans qu'il y parût, un obstacle à la germanisation du pays. Que de fois les professeurs chargés de les instruire et, surtout, de leur faire un esprit allemand, s'en sont-ils plaints ! « Sa Magnificence le Procureur » Rham le leur reprochait à eux-mêmes, en 1912. « Camarades (disait-il alors aux étudiants alsaciens), laissez-moi vous parler à cœur ouvert. Depuis quelque temps, nous remarquons que vous ne venez pas à nous avec un esprit libre d'arrière-pensées. Notre devoir est de vous mettre en garde contre les dangers auxquels vous vous exposez en regardant du côté des Vosges et en vous laissant aller à des illusions qui ne deviendront jamais des réalités ». Mais ni les menaces du procureur Rham, ni son ton hautain n'impressionnèrent cette belle jeunesse ; et si, au cours de la Grande Guerre, les « monômes de



Vue générale de l'Université de Strasbourg, par devant la place de l'Université et l'Ill.

Français ». Ils s'associent pleinement à toutes les fêtes royales ; ils se plaisent à proclamer, par la bouche de Schœpfin, quel bien leur semble pour l'Alsace, « gauloise par ses origines », son retour à la France ; ils prennent, en 1781, l'initiative de fêter avec éclat le centenaire de la réunion de Strasbourg au royaume des fleurs de lis, et ils applaudissent à cette occasion celui des leurs qui vante les mérites de cette réunion, le théologien Laurent Blessig, qui avait déjà, quelques années plus tôt, prononcé dans leur ville l'oraison funèbre du maréchal de Saxe.

Si ardent soit-il, ce patriottisme français des professeurs de l'Université ne détournera nullement les Allemands d'y fréquenter comme ils le faisaient naguère, avant 1681. Mais ils ne s'y rendent plus, comme autrefois, depuis le nord de l'Allemagne, le Mecklembourg et la Poméranie ; par contre, les étudiants des contrées voisines (Palatinat, pays de Bade, etc.) continuent à en suivre les cours. C'est que tout les attire à Strasbourg : et la science et la réputation des maîtres de l'Université, et l'accueil hospitalier des habitants, et (du moins à la fin du XVIII^e siècle) la possibilité de se perfectionner dans cette langue française que Goethe — un des étudiants en droit de Strasbourg — déclarait tenir pour une seconde langue maternelle.

On le voit, profondément française a été, sous l'ancien régime, l'Université de Strasbourg, et elle l'est encore demeurée aux temps de la Révolution. Ses maîtres l'ont alors prouvé de deux manières : en envoyant quelques-uns des leurs siéger dans certaines assemblées de l'époque (Koch à la Législative et au Tribunat) et en travaillant à développer à Strasbourg l'enseignement supérieur. De cette seconde préoccupation témoigne en particulier, à l'époque du Directoire, un remarquable mémoire relatif à une question capitale entre toutes. Les professeurs de Strasbourg y demandent pour leur ville mieux que l'Université dont elle est alors dotée ; au lieu d'une Université réduite à ses quatre Facultés (auxquelles Louis XIV a ajouté en 1701 l'Académie catholique de Molsheim, fondée en 1618), ils souhaitent une Université comprenant tout ce qui peut être objet d'étude et d'enseignement. Ils souhaitent une chose encore : l'uniformité, expliquent-ils, n'est pas nécessaire dans le cadre des grandes écoles ; il serait bon, au contraire, de varier les cours avec les traditions et les besoins des diverses régions françaises. Idées très vraies et très fécondes ; idées d'avenir aussi, à l'application desquelles l'Université de Strasbourg préludait en

qui complètent cette loi substituent une puissante machine à l'armature inflexible et une rigide uniformité. « Seul chargé désormais de l'enseignement supérieur, l'Etat (a dit à Strasbourg Raymond Poincaré) ne tolère plus auprès de lui qu'un grand corps universitaire qu'il entend bien tenir sous son autorité, et à la tête duquel il délègue un grand maître. Plus d'Universités régionales ; rien que des circonscriptions administratives, qui s'appellent des Académies. Les Facultés resteront partout isolées les unes des autres ».

Sous une monarchie qui eût continué la vieille tradition des rois bourgeois et scrupuleusement respecté les privilégiés de l'Alsace comme on l'avait fait jusqu'en 1789, l'Université de Strasbourg eût, sans doute, échappé à un tel régime ; après les nivelllements et l'uniformisation de l'époque révolutionnaire et sous le gouvernement centralisateur de Napoléon I^r, il ne pouvait pas en être ainsi. Strasbourg dut donc se contenter de posséder un des dix-sept groupes de Facultés constitués en France — dix-sept seulement, au lieu des vingt-deux anciennes Universités. Ses quatre Facultés nouvelles (droit, lettres, sciences et médecine), auxquelles s'ajoutèrent plus ou moins vite une Faculté de théologie protestante et une école supérieure de pharmacie, n'eurent pas, d'autre part, de vie commune. C'est encore le président Poincaré qui l'a dit, en s'inspirant des faits constatés par les tout récents historiens de l'Université de Strasbourg, elles demeureront « confinées dans des compartiments distincts, comme si elles représentaient des puissances rivales, incapables de vivre en bonne harmonie ». Plus de délibérations générales, aboutissant à la rédaction de vœux ou de mémoires analogues à celui dont il a été question tout à l'heure.

Il a fallu longtemps pour comprendre combien est néfaste, pour les progrès de la science et des études générales, cette séparation de disciplines différentes, mais susceptibles de se prêter un mutuel appui, cet isolement par des cloisons étanches. Néanmoins, l'Université de Strasbourg (une ordonnance royale lui avait rendu ce nom en 1815, comme aux seize autres Académies universitaires du temps) continua, grâce à la valeur de ceux qui en occupèrent les chaires, de briller d'un très vif éclat. Dire que le grand Pasteur, que Fustel de Coulanges, que des juristes comme Aubry et Rau, un philosophe comme Paul Janet, un théologien protestant comme Edouard Reuss, des géologues comme Daubrée et Philippe Schimper, des médecins comme Stoltz, Emile Küss

